



# INFOLETTRE

## Table de concertation pour l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience – région de Montréal

Volume 1 – Juin 2014

La version accessible de cette infolettre pour les personnes utilisant un lecteur d'écran est disponible par le lien suivant : [cliquez ici](#).

### NOUVELLES DE LA TABLE

#### Quelques mots sur son origine et son mandat

C'est avec plaisir que la **Table de concertation pour l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience – région de Montréal** (Table) vous transmet sa première infolettre.

Le but de cette infolettre semestrielle est de vous informer sur la Table, les partenaires du réseau de la santé, les services de garde, les parents, le ministère de la Famille et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Créée en 1994, la Table a vu le jour dans la foulée des travaux du Forum pour l'intégration sociale, lequel avait priorisé des actions pour augmenter l'intégration des enfants ayant une déficience dans les services de garde. Rappelons que ce Forum préconisait la mise en place de concertations régionales et provinciale.

Le mandat de la Table est d'interpeller les partenaires régionaux afin de développer des mécanismes de collaboration en soutien aux services de garde, de dresser régulièrement un portrait des mécanismes existants et de faire connaître les expériences positives d'intégration et de collaboration entre les partenaires.

À ce titre, la Table regroupe une diversité d'organismes concernés par l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience, tant à l'échelle locale que régionale.

### Résultats du sondage

***91 % des répondants intègrent présentement des enfants à défis particuliers***

À l'automne 2013, la Table a mené un sondage auprès des services de garde de la région de Montréal. L'objectif de ce sondage était de mieux connaître les attentes des services de garde quant au soutien offert par la Table en matière d'intégration des enfants ayant une déficience. Au total, 89 représentants de services de garde ont participé à cette collecte d'informations, dont 76 % provenaient de centres de la petite enfance (CPE), 17 % de garderies et 7 % de bureaux coordonnateurs (BC).

#### Ce qu'ils ont dit

- 39 % des répondants ne connaissaient pas l'existence de la Table avant de recevoir ce sondage
- 91 % des répondants intègrent présentement des enfants à défis particuliers
- 98 % ont déjà intégré des enfants à défis particuliers
- Principaux types de soutien que devrait apporter la Table, par ordre d'importance
  - Diffuser régulièrement de l'information sur les services offerts par les partenaires de l'intégration
  - Faire des représentations auprès des autorités
  - Diffuser régulièrement de l'information sur des sujets d'intérêt

(suite →)

- Sujets que devrait aborder la Table en priorité, par ordre d'importance
  - Comment intégrer l'enfant au groupe en tenant compte du diagnostic posé?
  - Quelles techniques d'intervention utiliser pour gérer plus efficacement les groupes et les troubles de comportement?
  - Quels sont les partenariats, les collaborations, les rôles et responsabilités de chacun, etc.?
- Autres sujets à aborder
  - Les rôles et responsabilités du service de garde
  - Le financement
  - Les impacts de l'intégration
  - Les outils pour faciliter l'intégration
  - Le dépistage
- Les répondants étaient également invités à qualifier leur expérience vécue en matière d'intégration d'enfants ayant une déficience dans leur service de garde
  - Près de six répondants sur dix perçoivent cette expérience comme étant positive
  - Près d'un répondant sur quatre considère que l'expérience est positive, mais qu'elle représente un défi pour l'organisation
  - Moins d'un répondant sur dix a trouvé l'expérience difficile, et ce, surtout en raison d'un manque de financement ou de ressources

Si vous avez des questions ou des commentaires, ou encore, si vous désirez collaborer à cette infolettre, n'hésitez pas à communiquer avec le comité de coordination de la Table :

Yves Fleury

OPHQ

1 866 680-1930, poste 18543

[yves.fleury@ophq.gouv.qc.ca](mailto:yves.fleury@ophq.gouv.qc.ca)

Véronique Lizotte

J'me fais une place en garderie inc.

514 593-5135, poste 105

[jmfpg@live.ca](mailto:jmfpg@live.ca)

Annie Mireault

Ministère de la Famille

514 873-2810

[Annie.mireault@mfa.gouv.qc.ca](mailto:Annie.mireault@mfa.gouv.qc.ca)

## NOUVELLES DE L'OPHQ

### Des approches concertées en faveur de l'intégration

L'année 2014 marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Table. Cela dit, Montréal est loin de faire cavalier seul dans ce domaine. En effet, selon les informations recueillies dans les différentes régions par l'OPHQ en 2013, 13 des 17 régions québécoises disposent d'une instance de concertation visant l'objectif de favoriser cette intégration.

Comme principaux constats, notons, d'une part, que les instances de concertation de la majorité des régions bénéficient d'une forte implication de personnes représentant des milieux de garde, dont des CPE et des garderies, et les regroupements de tels services. D'autre part, ces instances bénéficient, dans la plupart des régions, de la participation de partenaires intersectoriels tels que le réseau de la santé et des services sociaux, qui est un partenaire majeur de telles instances. À cet égard, notons la participation active de représentants de centres de santé et de services sociaux (CSSS), de centres de réadaptation et, pour certaines régions, de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS). Par ailleurs, soulignons que la concertation bénéficie de la participation de personnes du réseau de l'éducation dans six régions, soit des commissions scolaires (4/6), des directions régionales (3/6), des cégeps (2/6) et des universités (2/6). Rappelons que l'implication du réseau postsecondaire

visé l'adaptation du contenu des enseignements en fonction de la réalité des enfants à défis particuliers. Enfin, la participation des organismes communautaires est reconnue active ou ponctuelle dans les deux tiers des régions concernées.

Qu'en est-il des résultats? Selon les informations recueillies au 31 janvier 2013, les instances régionales de concertation ont favorisé l'émergence de nombreuses initiatives. Ainsi, trois ont réalisé un sondage-enquête documentant la situation de l'intégration dans leur région, cinq ont organisé des séances d'information et de formation dans les services de garde, huit ont produit et diffusé des outils et documents d'information à l'intention des parents et des réseaux concernés (ex. : dépliants, bulletins, états de situation, rapports, etc.) alors que plus de la moitié d'entre elles (7 sur 13) se sont donné les moyens d'agir par l'adoption de plans d'action pour guider leurs interventions en matière d'intégration. Enfin, trois tables de concertation sont intervenues par voie écrite auprès de différentes instances afin de promouvoir l'intégration et voir à la pertinence de réactiver la table nationale de concertation.

Dans la prochaine édition de l'Infolettre, nous reviendrons sur le thème des tables de concertation, en abordant les facilitateurs, les contraintes et les enjeux liés à ce type d'approche.

L'infolettre de la Table souhaite vous présenter régulièrement le témoignage de parents qui ont la générosité de partager l'histoire de l'intégration de leur enfant.

Vous connaissez des parents qui aimeraient faire part de leur expérience? Nous recueillerons leurs propos avec plaisir. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Yves Fleury

1 866 680-1930, poste 18543

### TÉMOIGNAGE INSPIRANT

Mon fils est au CPE Lieu des petits – installation Petites Chenilles depuis trois ans. Voilà près d'un an et demi, on a diagnostiqué chez lui la dystrophie musculaire de Duchenne. Les éducatrices ont tout fait pour aider mon fils à marcher, à communiquer et à jouer avec les autres enfants. Le milieu de garde a facilité l'accès aux thérapeutes de la réadaptation pour le soutenir dans sa physio et dans son langage. Aussi, la physiothérapeute et l'ergothérapeute sont venus au service de garde pour observer ses interactions avec les autres enfants.

Malgré les difficultés de mon fils, il n'a jamais été isolé des autres enfants de son groupe. Les éducatrices des Petites Chenilles sont exceptionnelles. Je ne peux pas m'imaginer sans leur aide. Je suis très reconnaissante pour leur temps, leur travail et leurs efforts dans le soutien des apprentissages de mon fils. Les éducatrices contribuent à son évolution dans plusieurs aspects de sa vie.

*Merci au CPE Lieu des petits qui a recueilli les propos du parent*

### Parution de la prochaine Infolettre

novembre 2014

**Sujet de la chronique Question d'intégration**  
**Le financement lié à l'intégration en services de garde**  
**d'un enfant ayant une déficience**

## QUESTION D'INTÉGRATION

L'intégration d'un enfant en service de garde suscite non seulement de nombreuses questions pour ses parents, mais aussi plusieurs défis pour le service de garde qui l'accueille et pour les spécialistes qui interviennent auprès de lui.

La Table de concertation pour l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience – région de Montréal réunit des membres du personnel de services de garde et d'établissements du réseau de la santé ainsi que d'organismes communautaires. Il s'agit d'intervenants dynamiques et impliqués qui partagent un idéal commun, soit de faire profiter les milieux concernés par l'intégration de leur savoir et de leur expérience au service des enfants ayant une déficience. Pour ce faire, chacune des infolettres de la Table abordera une question liée à l'intégration, et les intervenants se chargeront d'y répondre. La première question à laquelle des représentants des services de garde et du réseau de la santé ont répondu est la suivante :

**Quel est le rôle de chacun des partenaires dans l'intégration en services de garde d'un enfant ayant une déficience?**

### Rôle des services de garde éducatifs

Charlotte, deux ans, va bientôt intégrer le service de garde Plume et Mousse. Elle est suivie par une équipe de professionnelles pour un retard de développement avec des incapacités significatives et persistantes. Même si Charlotte arrive avec un *rapport de professionnel* dans ses bagages, comme tout enfant, c'est en jouant qu'elle va faire ses plus grandes découvertes. Charlotte a aussi besoin de vivre des expériences sociales enrichissantes avec d'autres enfants.

Pour faciliter son intégration, la directrice a invité Charlotte et ses parents à visiter son local et à rencontrer son éducatrice, Catherine. Les parents ont échangé avec Catherine au sujet des capacités et des forces de Charlotte, pendant que cette dernière est toute contente de vider le bac des balles. Avant de quitter le service de garde, avec le soutien de la directrice, les parents remplissent les formulaires d'admission et le *dossier d'intégration\**.

Une rencontre est organisée entre l'équipe de réadaptation, l'éducatrice, la directrice et les parents afin d'identifier des stratégies pour faciliter la vie en groupe. Cette rencontre va permettre également de voir comment adapter l'environnement en vue de faciliter l'autonomie de Charlotte. L'éducatrice a questionné les professionnelles pour mieux comprendre les particularités de Charlotte. En suivi, un plan d'intervention a été élaboré pour Charlotte. Il a été convenu que le centre de réadaptation viendra l'observer au service de garde afin d'aider l'éducatrice à bien soutenir l'autonomie de Charlotte en situation de groupe.

Catherine note ses observations sur les centres d'intérêt et les besoins de Charlotte comme pour tous les enfants de son groupe. Elle adapte ses activités et son matériel lorsque nécessaire et encourage Charlotte à exploiter son plein potentiel. Catherine favorise son autonomie et sa participation à la vie de groupe. Charlotte vit de belles journées au service de garde Plume et Mousse!

\*Les services de garde peuvent se doter d'une politique d'intégration personnalisée, d'un protocole d'entente, d'un cadre de référence, etc.

Le rôle de l'éducatrice qui participe à l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers en service de garde éducatif est :

1. de favoriser l'autonomie fonctionnelle de l'enfant dans le service de garde;
2. de soutenir sa participation active à toutes les dimensions de la vie du groupe et du milieu;
3. de répondre aux besoins de l'enfant pour qu'il passe une bonne journée!

Merci à : Tamara Toro, Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEÎM), [www.rcpeim.com](http://www.rcpeim.com)  
Frédérique Back, BC Familigarde, [www.cpefamiligarde.com](http://www.cpefamiligarde.com)  
Claudia Caralla, CPE Lieu des petits – installation Petites Chenilles,  
<https://gw.micro-acces.com/cpelieudespetits>  
Linda Lozier, CPE Ste-Justine

---

## Rôle des CSSS

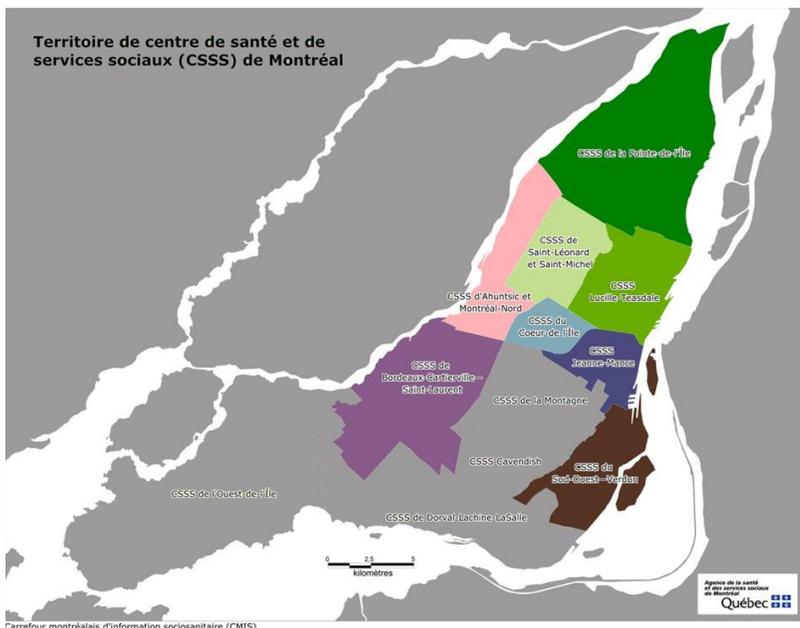
Les CSSS sont la première porte d'entrée pour tous les parents qui sont inquiets du développement de leur enfant. Les équipes des CSSS regroupent plusieurs types de professionnels (psychoéducatrices, ergothérapeutes, orthophonistes, etc.) qui sont à même de répondre aux besoins des familles. Les CSSS sont directement en lien avec la communauté. Ils peuvent notamment offrir des ateliers de formation pour aider les éducatrices à dépister les difficultés de développement et à intervenir auprès des enfants qui présentent des besoins particuliers.

Lorsqu'un enfant fréquentant un service de garde est suivi par un CSSS, les professionnels rattachés à son dossier peuvent contacter le milieu de garde après avoir obtenu l'autorisation des parents. Ils s'informent ainsi auprès de l'éducatrice du fonctionnement de cet enfant sur tous les aspects : langage, socialisation, motricité, etc. Les professionnels du CSSS pourront participer à des rencontres en présence des parents et de l'éducatrice afin de trouver, avec ces partenaires, des objectifs qui faciliteront la participation de l'enfant aux activités de la vie quotidienne. Puisque le fonctionnement de l'enfant peut différer selon le lieu qu'il fréquente (domicile, milieu de garde, atelier au CSSS, etc.), ces rencontres sont importantes afin de faciliter la généralisation des apprentissages et nommer les situations qui sont plus difficiles. Dans ce contexte, les professionnels du CSSS peuvent suggérer des adaptations ou des modifications aux activités, au matériel, à l'aménagement du local, etc. Par exemple, l'orthophoniste pourra cibler les mots à stimuler qui aideront le plus l'enfant à s'intégrer, tandis que la psychoéducatrice suggérera des moyens d'intervenir dans les situations où l'enfant se désorganise.

En conclusion, les CSSS sont souvent le premier service que les enfants à besoins particuliers fréquentent. Leur rôle est de former, d'accompagner, d'outiller et de répondre aux questionnements des éducatrices des milieux de garde, et ce, même si les services et programmes offerts peuvent différer d'un CSSS à l'autre.

Merci à Marie-Pier Gingras, orthophoniste, [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)

---



Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal (CRDITED de Montréal) offre principalement des services à la clientèle des territoires de desserte des huit CSSS suivants :

- CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
- CSSS du Cœur-de-l'Île
- CSSS Jeanne-Mance
- CSSS Lucille-Teasdale
- CSSS de la Pointe-de-l'Île
- CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
- CSSS du Sud-Ouest-Verdun

## Rôle du CRDITED de Montréal

Le CRDITED de Montréal est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux offrant des services spécialisés d'adaptation et de réadaptation ainsi qu'un soutien à l'intégration sociale à près de 4 500 personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED). Le CRDITED de Montréal offre également des services d'assistance éducative spécialisée aux familles et aux proches, ainsi que des services de soutien spécialisé aux partenaires de la communauté tels que les services de garde à l'enfance.

Une évaluation globale des besoins de l'enfant est faite préalablement par l'accueil psychosocial d'un CSSS, puis par le service *d'Accès, évaluation et orientation* (AEO) du CRDITED de Montréal; ensuite, l'enfant est orienté vers le service qui est davantage en mesure de répondre à ses besoins.

Lorsque l'enfant est en processus d'intégration en milieu de garde, un ou plusieurs professionnels peuvent être impliqués ponctuellement, successivement ou en même temps, auprès de l'enfant. Il peut s'agir d'un éducateur spécialisé (ou intervenant pivot) ou d'un psychoéducateur, auquel peut se joindre un ergothérapeute ou un orthophoniste. Ces professionnels peuvent accompagner l'équipe du service de garde afin de maximiser l'intégration de l'enfant, tout en considérant les forces et les défis présentés.

Par ailleurs, différents moyens d'intervention peuvent être proposés afin que l'enfant puisse parvenir à suivre les activités de la vie quotidienne. À titre d'exemple, l'éducateur spécialisé ou le psychoéducateur pourrait recommander au personnel du service de garde d'utiliser un horaire visuel dans le cas d'un enfant qui s'oppose aux différentes transitions durant la journée. Ainsi, l'enfant pourra mieux comprendre les activités qui sont planifiées au cours de la journée, ce qui maximisera sa collaboration lors des transitions.

De même, un ergothérapeute pourrait proposer différents outils visant à favoriser l'autonomie lors des repas pour l'enfant qui présente un déficit sur le plan moteur, notamment en recommandant l'utilisation d'une cuillère et d'un plat adaptés, etc. Rappelons qu'il importe, pour le professionnel du CRDITED de Montréal, de connaître les difficultés rencontrées afin de soutenir adéquatement le personnel du service de garde qui agit quotidiennement auprès de l'enfant.

Les professionnels du CRDITED de Montréal ont à cœur que l'intégration de l'enfant soit une expérience positive pour lui et pour tous les acteurs impliqués.

Merci à Jacinthe Lavergne et Mélanie Dubé, CRDITED de Montréal, [www.crditedmtl.ca](http://www.crditedmtl.ca)

## Rôle des centres de réadaptation en déficience physique (CRDP)

Lorsqu'un enfant est admis dans un centre de réadaptation en déficience physique (sur le plan moteur, auditif ou visuel) et si sa santé lui permet, il sera généralement suggéré de l'intégrer dans un milieu de garde le plus rapidement possible afin de favoriser son développement et de maximiser son potentiel de réadaptation.

Si, au moment de l'admission au CRDP, les parents sont à la recherche d'un milieu de garde pouvant accepter d'intégrer leur enfant à besoins particuliers, ils seront alors référés vers les ressources leur permettant de faciliter leurs démarches, par exemple de faire appel à la liste d'attente centralisée.

Les enfants admis au CRDP qui sont déjà intégrés dans un milieu de garde auront habituellement une visite des thérapeutes traitants, dans les mois suivant leur admission (physiothérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, spécialiste en orientation et mobilité, spécialiste en réadaptation visuelle, etc.). Cette visite a pour but d'outiller les éducatrices le plus rapidement possible en ce qui concerne les besoins particuliers de l'enfant, de répondre aux questions des éducatrices qui seront impliquées, transmettre des informations liées aux capacités et incapacités fonctionnelles et proposer des moyens compensatoires à adopter.

Lorsque des aides techniques (ex. : chaise de positionnement) sont requises pour répondre aux besoins de l'enfant, les intervenants (ergothérapeute, physiothérapeute, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle, orthophoniste, spécialiste en orientation et mobilité, éducatrice spécialisée, etc.) se déplaceront au service de garde afin d'assister les éducatrices dans l'apprentissage et l'utilisation des équipements spécialisés.

Les services déployés par les professionnels de la réadaptation pour favoriser l'intégration en milieu de garde diffèrent d'un CRDP à l'autre, dépendamment du programme dans lequel l'enfant est admis et de l'importance des incapacités dans le quotidien de l'enfant. Certains centres participent au plan d'intégration organisé par le milieu de garde.

En conclusion, les professionnels de la réadaptation physique pourront guider le personnel éducatif du milieu de garde dans l'adaptation de leurs activités de vie quotidienne tout en répondant aux besoins de l'enfant intégré. L'objectif principal est de pouvoir maximiser le potentiel et la participation de l'enfant au sein de son groupe, malgré ses différences.

Merci à : Isabelle Le Brasseur, Institut Nazareth et Louis-Braille, [www.inlb.qc.ca](http://www.inlb.qc.ca)

Marie-Josée Leduc, Centre de réadaptation Marie Enfant, [www.crme-sainte-justine.org](http://www.crme-sainte-justine.org)

---

## INFO PARTENAIRES

- Vidéo sur l'intégration des enfants sourds au CPE Lafontaine :  
<https://www.youtube.com/watch?v=lptpNSwphEM&feature=youtu.be>  
Pour information : Marie-Claude Gagnon, directrice adjointe, CPE Lafontaine – installation jardin des renards, 514 845-7570, [da.renards@cpelafontaine.com](mailto:da.renards@cpelafontaine.com)
- Formations sur l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en services de garde, données par :
  - ✓ L'organisme J'me fais une place en garderie inc., *Accueillir la différence au quotidien*  
Pour information : [www.inclusionservicedegarde.com](http://www.inclusionservicedegarde.com)
  - ✓ Le Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE)  
Pour information : <http://casiope.org/linclusion-des-enfants-presentant-des-besoins-particuliers/>
- Programme de perfectionnement professionnel 2014-2015 du RCPEÎM, cinq ateliers : *Le TDAH? Vraiment?; Troubles dans le spectre de l'autisme; Quand s'inquiéter?; L'observation au service de l'intégration; L'intégration au quotidien*  
Pour information : [formation@rcpeim.com](mailto:formation@rcpeim.com)

Si vous ne désirez plus recevoir cette infolettre, veuillez nous en informer en transmettant votre adresse courriel à [annie.mireault@mfa.gouv.qc.ca](mailto:annie.mireault@mfa.gouv.qc.ca)